



FEDERATION MALAGASY DE FOOTBALL

AFFILIEE A LA : FIFA – CAF – COSAFA

REGLEMENT DU CONCOURS DE CREATION DE LOGO "FIFA INDIAN OCEAN FESTIVAL U15"

Article 1. Objectif du concours

La Fédération Malagasy de Football (FMF) organise un concours pour la création du logo officiel de l'événement "**FIFA | Indian Ocean Festival U15**". Ce concours vise à doter cet événement international d'un logo unique, reflétant les valeurs de la jeunesse, de l'unité régionale et du football.

Le concours se tiendra du **16 au 23 novembre 2024**. Le présent règlement définit les modalités de participation et les règles juridiques applicables à ce concours.

Article 2. Participants au concours

Ce concours est ouvert à tous les résidents de Madagascar. La participation entraîne l'acceptation complète du présent règlement.

Article 3. Modalités de participation

Aucun droit d'inscription n'est requis pour participer. Les participants devront soumettre leur création par courrier électronique à l'adresse fmf@fmf.mg en pièce(s) jointe(s) au format requis.

Les informations suivantes doivent être incluses dans le corps de l'email :

- Nom et Prénom
- Date de naissance
- Numéro de téléphone
- Notice explicative sur les intentions de design et les éléments symboliques choisis.

Le logo lauréat pourra être modifié et/ou adapté par la FMF pour une utilisation sur divers supports de communication et produits dérivés. Les logos soumis doivent respecter l'ordre public et les bonnes mœurs.

Article 4. Contraintes techniques

Le logo du "*FIFA | Indian Ocean Festival U15*" est destiné à être utilisé sur tous les supports de communication de l'événement. Les créations doivent respecter les contraintes suivantes :

- Le logo ne doit comporter aucun nom, initiale ou marque reconnaissant l'auteur.
- Il doit intégrer des éléments symbolisant l'unité et la jeunesse dans le contexte de l'océan Indien.
- Les couleurs représentatives de l'océan (bleu) et de la jeunesse (vert, orange, jaune, etc.) sont fortement recommandées.



FEDERATION MALAGASY DE FOOTBALL

AFFILIEE A LA : FIFA – CAF – COSAFA

- Le texte "**FIFA | Indian Ocean Festival U15**" doit figurer dans le logo.
- Aucune utilisation de marques ou d'éléments non libres de droit.

Fiche technique : Les fichiers soumis doivent respecter les exigences suivantes :

- Résolution : minimum 300 dpi
- Taille du logo : entre 5 x 5 cm et 20 x 20 cm
- Formats acceptés : vecteur (de préférence), JPEG, PNG.

Article 5. Droit d'auteur

Les participants garantissent être les auteurs uniques de leur création et assurent qu'elle ne viole aucun droit de tiers. Le gagnant accepte de transférer à titre gratuit et exclusif les droits d'auteur du logo à la FMF, pour une utilisation sans restriction dans le cadre de l'événement.

Le logo pourra être modifié, recadré ou accompagné de commentaires écrits. Les participants renoncent à réclamer une rémunération liée à l'utilisation de leur création. En participant, chaque candidat autorise la FMF à publier et diffuser leur logo à des fins non commerciales, en lien avec ce concours.

Article 6. Critères de sélection

Les logos seront évalués sur la base des critères suivants :

- Représentation de l'unité et de la jeunesse dans le contexte de l'océan Indien
- Qualité visuelle : graphisme, couleurs et typographie
- Adaptabilité sur différents supports
- Originalité et créativité

Article 7. Composition du Jury

Le jury sera composé de membres de la FMF, de spécialistes en design et en communication, ainsi que de représentants de la FIFA. La décision du jury est finale et ne pourra faire l'objet d'un appel.

Article 8. Délibérations et publication des résultats

Les trois meilleurs logos, sélectionnés selon les critères susmentionnés, seront publiés sur les plateformes numériques de la FMF et de la FIFA après la clôture du concours, pour permettre au public de découvrir les créations.

Le résultat final sera annoncé le [date de publication], et le logo gagnant sera utilisé pour représenter officiellement le "*FIFA | Indian Ocean Festival U15*".



FEDERATION MALAGASY DE FOOTBALL

AFFILIEE A LA : FIFA – CAF – COSAFA

Article 9. Prix

Le gagnant du concours recevra une récompense de **500 000 Ariary**.

Article 10. Modification du Concours

La FMF se réserve le droit de modifier, prolonger, suspendre ou annuler le concours en cas de besoin, notamment en cas de force majeure. En cas de modification, les participants seront informés via les canaux de communication officiels de la FMF.

Article 11 – Limite des responsabilités

La FMF ne peut être tenue pour responsable de tout problème survenant au cours du concours (problèmes informatiques, erreurs humaines, etc.). Les participants garantissent la FMF contre toute réclamation liée à l'utilisation de leur logo, notamment en cas de violation de droits d'auteur.